

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 12 juin 2024**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis No 05-2024**

Demande de crédit d'investissement pour les bâtiments D et C du site du Martinet à Rolle

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger, Nicole Gay et Anne Guisolan, Messieurs Gilles Favre, Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich s'est réunie le mercredi 1^{er} mai 2024 à Rolle dans les bureaux d'Enjeu. Madame Mery, présidente du Codir, Messieurs Delafoge et Straub, membres du Codir, ainsi que Monsieur Moncada, responsable service technique étaient présents à notre réunion.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la transparence des explications reçues.

Préambule

Ce préavis concerne l'automatisation de 2 portes sur le site du Martinet à savoir, une porte au 2^{ème} étage du bâtiment D, une porte principale du bâtiment C et le remplacement de l'ascenseur du bâtiment C.

Remarques générales

Les portes d'accès principales du bâtiment C ainsi que les portes de sorties d'ascenseur du nouveau bâtiment D sont grandes, hautes et extrêmement lourdes et ne permettent pas un accès aux handicapés sans l'aide de personnes tiers. Ceci n'est plus acceptable aujourd'hui et l'automatisation des portes proposée est obligatoire afin de permettre l'accès à tous aux divers locaux publics, élèves ou personnels.

Jusqu'à maintenant, dans le bâtiment D, deux portes ont été changées pour l'accès aux élèves handicapés mais il reste une porte au 2^{ème} étage pour compléter l'accès à toutes les classes d'études (à la rentrée prochaine, un 2^{ème} élève va intégrer ce bâtiment). L'automatisation ou le changement d'autres portes (bibliothèque, etc.) sont à l'étude actuellement. Les travaux pour les modifications des portes sont devisés à 21'500.- frs.

L'utilisation de l'ascenseur du bâtiment C se fait pour les élèves et personnels handicapés, blessés et les transports de matériel d'économat. Le remplacement de l'ascenseur du bâtiment C est nécessaire car actuellement il n'y a plus de pièce de rechange pour une future réparation de carte électronique car l'installation date de 1987.

Actuellement, l'ascenseur est de la marque Schindler et le devis de remplacement complet a été demandé à cette même entreprise afin de faciliter le démontage (donc moins onéreux) et la repose d'un nouvel ascenseur de capacité plus importante et moins énergivore. Prendre une autre société impliquerait un changement de fond de la structure et du câblage de l'ascenseur (donc plus cher).

Les travaux pour le remplacement de l'ascenseur sont devisés à 90'000.- frs.

L'ensemble des travaux est devisé à 111'500.- frs.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité le préavis no 05-2024 tel que proposé.

Rolle, le 27 mai 2024

Rolf Keller, Président

Anne-Laure Berger

Nicole Gay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Keller', is written over a light gray rectangular background.

Anne Guisolan

Gilles Favre

Christian Scaiola

Boris Wirrich